# L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, rue Chartres.


POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS:
## HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

NOUVELLE-ORLÉANS:
SAMEDI MATIN, 7 DÉCEMBRE 1839.

### LES BANQUES.

Le journal ultrà Tory a consacré un très long article, dans son numéro d'avant hier, à [illegible] question: "pourquoi les banques n'ont elles pas publié leur état mensuel de situation?" Et il devrait bien [illegible] pas fait faute de suppositions malveillantes et d'insinuations hostiles envers nos institutions monétaires. Nous avions pensé que l'état de situation publié hier matin était une réponse suffisante; mais comme ce jour là même le journal Bancophobe revient à la charge et avance avec une assurance très bien jouée que décidément les banques ne veulent plus tenir à l'engagement pris par elles le 19 octobre, de faire connaître au public mensuellement, leur état de situation; nous lui devons une courte réponse.

Nous aimons à croire que le journal ultrà Tory n'a eu d'autre but en écrivant ces deux articles que celui de les écrire, c'est à dire de mettre quelque chose dans ses colonnes; car vraiment il est impossible de comprendre ses observations au sérieux et nous sommes étonné qu'il en convient lui même in petto.

Il dit dans son premier article que les banques ont publié leur premier état de situation le 21 octobre et le second état le 9 Novembre; et cependant il ne peut ignorer que cette assertion est inexacte! Il doit savoir que le premier état de situation, qui porte la date du 21 octobre, n'a été publié dans l'Abeille (et c'est l'Abeille qui en a fait la première publication) que le 29 octobre; il doit savoir que le second état de situation qui porte la date du 2 novembre a été publié dans l'Abeille (et c'est toujours l'Abeille qui en a fait la première publication) que le 9 novembre. Ainsi il s'est écoulé, entre la date de l'État de Situation et sa publication, quatre jours la première fois et sept jours la seconde: temps nécessaire assurément pour former un état général de tous les états partiels et pour en effectuer la publication avec l'exactitude qu'exige un travail de cette importance. Eh! bien, le journal ultrà Tory qui n'avait rien dit lors des deux premières publications, vient se plaindre dès le 5, c'est à dire dès le troisième jour après la remise des tableaux partiels! Le journal ultrà Tory ne fait il pas comme la mouche du coche?

### DE LA SITUATION DES AFFAIRES EN EUROPE.

Les nouvelles reçues par le British Queen, n'ont point un caractère décisif quant à la situation des affaires en général. Quelques journaux, ont avancé qu'elles étaient favorables, d'autres ont affirmé tout le contraire. Ces contradictions ne doivent pas surprendre parceque les hommes jugent trop souvent ces questions en concluant du particulier au général et qu'ils sont trop disposés à voir les choses à travers le prisme de leurs intérêts du moment pour ne pas être de leur intérêt privé. Mais selon nous, on doit conclure de ces opinions contradictoires que la situation des affaires n'a pas matériellement changé. Et cela est d'autant moins surprenant que la nouvelle de la suspension des paiemens en espèces de la Banque des États-Unis de Pennsylvanie n'était pas encore connue en Europe au départ du British Queen.

Il faut donc attendre l'arrivée du Liverpool pour connaître l'effet que cette suspension aura produit; car il ne faut pas se le dissimuler, l'influence de nos affaires est immense sur les affaires Européennes. Les difficultés éprouvées par la Banque des États-Unis ne nuisent plus qu'on ne croit au crédit Américain, parceque tout le monde ne se rend pas un compte exact du changement survenu dans la position de cette institution en devenant de Banque Nationale simple Banque d'État tout en conservant le même nom.

Cela devrait faire sentir de plus en plus la nécessité de créer une véritable banque nationale dont la direction appartenant à tous, les États dans la proportion de leur importance, offrirait plus de sécurité à l'intérieur et pourrait en même temps soutenir plus efficacement le crédit Américain en Europe.

Maintenant que les steamers ont abrégé les distances il n'y a plus, comme autrefois, l'Océan entre l'Europe et nous, une espèce de solidarité industrielle nous lie à l'ancien monde de telle manière qu'aucune crise ne peut avoir lieu sur un rivage de l'Atlantique sans affecter profondément les populations de l'autre rivage. Cherchons donc à nous créer une institution assez puissante pour protéger efficacement nos intérêts et assez nationale pour n'être jamais tentée d'abuser de sa puissance.

### WASHINGTON.

La première séance du congrès a dû avoir lieu le 2 courant, nous n'en connaîtrons donc le résultat que mardi ou mercredi prochain: désirant mettre sous les yeux de ses lecteurs, aussi promptement et aussi exactement que possible, les débats de notre législature, l'Abeille s'est ménagé à Washington une correspondance qui, dirigée par une personne habile, leur donnera journellement un rapport précis des séances des deux chambres. Déjà nous avons reçu une lettre de notre correspondant qui nous donne un aperçu de l'aspect que présente notre capitale. Cette lettre n'étant pas d'un bien grand intérêt, nous ne la donnons pour aujourd'hui qu'en substance; mais on la trouvera reproduite en entier dans le côté anglais de notre feuille.

Comme on peut bien le croire, Washington présente aujourd'hui un aspect tout nouveau. Au calme et au silence qui régnaient dans les rues et les endroits publics, a succédé l'animation d'une grande ville. Des sénateurs et les représentans arrivent tous les jours en foule, et il n'est partout plus question que des débats qui vont s'ouvrir. L'élection de l'orateur, celle du secrétaire, les élections contestées occupent surtout les esprits.

M. Pickens est le membre que paraissent avoir choisi les locofocos pour l'élever au siège d'orateur. Nous ne savons encore, d'une manière positive, quel sera le candidat whig. On parle de MM. Bell et Dawson; ce dernier est même considéré comme étant le seul qui puisse l'emporter sur son adversaire ultrà-tory; mais, nous le répétons, le choix de l'opposition n'est pas encore définitivement fixé.

Des bruits étranges sur la réception qui serait réservée aux cinq représentants whigs du New Jersey, circulent de bouche en bouche, et ont causé un vif étonnement. Le secrétaire de la chambre fait, comme on le sait, l'appel des membres au commencement de la séance. Eh bien! il ne s'agirait de rien moins que de substituer les noms des cinq représentants locofocos qui ont été battus dans le New Jersey, aux noms de ceux qui ont été réellement élus. Cette manœuvre, qui ne nous étonnerait pas de la part de ceux de qui elle vient, aurait été conçue par le secrétaire de la chambre, ou plutôt lui aurait été suggérée, et il aurait même manifesté l'intention de l'exécuter—Voilà ce que l'on dit—Ces bruits sont-ils fondés? Nous n'en savons rien—Nous avons toujours assez de confiance en nos représentants pour croire qu'ils ne permettraient pas au secrétaire de la chambre, ils sauront bien l'empêcher de l'exécuter.

Nous avons reçu, par le steamer Burlington des journaux de St. Louis jusqu'au 29 du mois dernier, Tennessee, candidat loco-foco pour le congrès a obtenu sur Grinsby, whig, une majorité d'un peu plus de six mille voix. Mais il faut dire que M. Grinsby ne s'est mis sur les rangs qu'un peu tard, aussi n'a-t-il reçu aucun vote dans certains comtés.

La rivière Illinois est couverte de glace; le Missouri n'est pas non plus navigable à cause de l'immense quantité de glaçons flottants qu'il charrie.

Le Républicain de Franklin du 30, dit que les fermiers n'ont pas souffert des froids de mardi dernier, et que l'on s'attend dans cette partie de l'État à une récolte abondante de cannes. Quelques habitans ont fait jusqu'à seize boucauts par acte, mais le terme moyen est de deux boucauts.

Nous avons reçu hier par la malle des journaux de New-York jusqu'au 26 novembre inclusivement.

Bas-Canada.—Un corps d'infanterie composé de quatre ou cinq cents volontaires et divisé en six compagnies, doit être levé à Québec, pour servir pendant tout l'hiver. Le commandement de ce corps sera confié au lieutenant colonel James Hope.

### CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.
New-York, 26 Novembre.

Chaque jour vient nous apporter une nouvelle preuve de l'hostilité que l'on paraît avoir vouée à la Banque des États-Unis. Je veux avant tout que vous et vos lecteurs sachiez bien que je ne suis pas plus dévoué à cette institution qu'à toute autre; seulement je voudrais que les choses se fissent loyalement. D'abord je crois fermement que les changes intérieurs ne pourront être réglés que tout autant que nous aurons une banque dont la charte émane du gouvernement général. Maintenant je reviens au fait.

La maison Barings & Co. de Londres, est accusée d'abus de confiance, disons de perfidie, envers la Banque des États-Unis et M. Jaudon. Voici les bruits qui circulent parmi les commerçants les plus respectables, et je crois que ces bruits agissent d'une manière défavorable pour cette maison de banque. Je vous entretiens de cela aujourd'hui, parceque j'ai de bonnes raisons de croire que cette affaire sera sous peu développée dans quelques uns de nos journaux, et je ne vois pas pourquoi le vôtre ne serait pas des premiers. Si cette histoire est fausse, ou si les faits ont été dénaturés, MM. Barings & Co. en leurs amis dans ce pays, devront les présenter sous leur vrai jour aux yeux du monde commercial.

L'on assure que Mr. Jaudon s'adressa dès le commencement du mois d'août à la maison Barings et Co. pour un emprunt qui pût le mettre à même de faire face à ses engagements en Europe; l'on ajoute que Mr. Bates, l'un des associés de cette maison, après avoir reçu la liste des sommes qui devaient être payées, dit à Mr. Jaudon que, dans son opinion, cet emprunt pourrait être effectué sans difficulté. Mr. Jaudon se trouvant rassuré en resta là jusqu'au 23 août, époque à laquelle l'emprunt qu'il avait demandé devait lui être accordé. Le 24, un bateau à vapeur devait partir pour N. York, et le 23 Mr. Bates informa Mr. Jaudon qu'il ne pouvait lui faire aucun prêt. L'on dit de plus que MM. Barings & Co., ou Mr. Bates, en leur nom, envoyèrent aux États Unis une copie de la liste des dettes de la Banque que Mr. Jaudon leur avait soumise, accompagnée d'une note de cette maison dans laquelle il était dit que la Banque des États Unis devait manquer le 26 août. L'on croit que l'on s'est servi de cette liste et de la déclaration qui l'accompagnait pour des spéculations sur les actions. Voilà le fait tel qu'il est rapporté dans certaines coteries. Je ne donne pas cette nouvelle comme certaine [illegible]

Je crois maintenant certain qu'il n'y a pas d'élection de gouverneur dans le Massachusetts, et aussi certain qu'il en sera choisi par la législature.

Il se fait peu en coton et en farine. Il est question que les prix auront du mouvement.

Les actions ont baissé aujourd'hui de plus d'un pour cent, terme moyen. On peut coter celles de la banque du Kentucky de 67 à 67 1-2; North American Trust de 30 à 30 1-2; Banque des États Unis 73 comptant, 69 1-2 à 70 à 30 jours [illegible] qui donne une idée de l'esprit de spéculation qui prévaut aujourd'hui dans Wall st.

On nous prie d'annoncer que le bataillon d'artillerie [illegible] à la Cathédrale [illegible] en faveur de l'Asile des Orphelins Catholiques.

### CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.
Bonnet Carré—Paroisse St. Jean Baptiste le 3 décembre, 1839.

Messieurs—

J'ai le plaisir de vous apprendre que Mr. Azémon Bonnecarrère, [illegible] à la législature de l'État, en remplacement de Mr. C. Gabriel, démissionnaire. Nous avons l'espérance que les habitans de St. Jean Baptiste verront en ce jeune homme un représentant digne de la confiance qu'ils lui ont témoignée, avec Mr. Félix Garcia pour sénateur et Mr. A. Bonnecarrère, pour représentant à la chambre.

Mr. Bonnecarrère n'a pas eu de concurrent, et ce qui lui fait le plus grand honneur, c'est qu'il a été conseillé à se mettre sur les rangs que tout autant qu'il n'y aurait pas de candidat, ou plutôt dans le cas contraire, il n'aurait eu [illegible] exposé à n'être pas représenté à la chambre.

J'ai l'honneur, &c. N.

Le National Intelligencer et le Baltimore Patriot annoncent l'élection de M. George McCulloch, loco-foco au siège de représentant au congrès pour celui des districts de la Pennsylvanie, que représentait M. Potter, décédé. D'un autre côté le Baltimore Chronicle dit que le général Irwin, candidat whig, a été élu. Nous croyons cependant que l'erreur provient du Baltimore Chronicle.

### THÉATRE D'ORLÉANS.
Mademoiselle de Belle-Isle, drame en 5 actes, par Alexandre Dumas.—1ère représentation.

Nos prévisions n'ont pas été trompées; Mademoiselle de Belle-Isle compte un succès de plus; les applaudissements les plus vrais, les mieux sentis l'ont accueillie jeudi soir. Et dans ce triomphe les acteurs auront prendre leur bonne part, la plus belle cependant revient sans contredit à l'auteur. Son œuvre est tellement vivace, tellement animée, qu'elle résisterait à la plus déplorable exécution. Est-il donc étonnant qu'elle ait triomphé sur un théâtre où elle n'avait rien à craindre sous ce rapport?

Mademoiselle de Belle-Isle est plutôt une comédie de genre qu'un drame: taillée en plein dans la Régence, cette pièce en revêt, avec peine d'invraisemblance, nous donner que le seul drame possible sous la Régence. A cette époque si joyeuse, si folle, si dévergondée où le plaisir était la seule affaire sérieuse, une tragédie est rare; mais il s'en trouve, elle se trouve nécessairement rompue à chaque instant par le courant habituel de l'existence, traversée par des plaisanteries de tout genre, combattue par la rieuse et insouciante humeur qui domine toute cette raillerie société du 18e siècle; et voilà ce que Alexandre Dumas a parfaitement compris. Les scènes touchantes, les scènes pathétiques ne manquent pas dans Mlle de Belle-Isle; mais elles vont succéder sans une action qui tourne volontiers au rire; et l'esprit le plus franc, le plus leste, le plus dégagé, ne laisse jamais à l'attendrissement le temps d'aller jusqu'aux larmes. Seulement nous serons heureux pour ne pas en éteindre toutes les étincelles dans notre rapide analyse.

Transportez-vous à Chantilly, au mois de juin 1726, vers la fin de la petite Régence; le duc de Bourbon est encore au ministère, mais l'évêque de Fréjus a miné sourdement son crédit. Madame de Prie cependant fait encore la pluie et le beau temps, Madame de Prie peut dire encore: Nous faisons toujours Roi de France. Qu'elle se dépêche: sa royauté n'a plus longtemps à vivre. Tout en l'exerçant de son mieux, la digne marquise n'a garde d'oublier les amours: elle a renoué avec le Duc de Richelieu, revenu depuis trois semaines de son ambassade à Vienne, et chose prodigieuse! fidèle depuis trois semaines. La Marquise ne comptait-elle pas sans son hôte? Elle prétend que non et voici pourquoi: c'est qu'autrement, les deux amants ont stipulé que sans aucun prétexte leur liaison ne deviendrait un tourment; en conséquence un sequin a été brisé en deux parties égales; chacun en a pris une, et le premier qui aimera plus, au moment même où il cessera d'aimer, doit renvoyer sa moitié, et l'autre n'aura pas la plus petite plainte, le moindre reproche à faire: "M. De Richelieu ne m'a pas encore renvoyé sa moitié, donc il m'aime toujours, dit la Marquise." Arrive l'amant si prodigieusement fidèle, et alors a lieu la plus jolie scène et la plus vive et la plus originale. Protestations d'amour de part et d'autre: "Je vous aime toujours; et vous?—Oh! moi, c'est de la folie!" Petits présents de part et d'autre aussi: Tablettes du duc à Madame de Prie, bourse brodée par la Marquise à M. de Richelieu; c'est du dernier tendre! Le galant seigneur sort un instant; la dame ouvre les tablettes; qu'y trouve-t-elle? La moitié du sequin. Elle se retourne; à la porte Richelieu tenait délicatement entre ses doigts l'autre moitié que renfermait la Bourse; et tous deux de rire! Voilà certes deux cœurs admirablement faits l'un pour l'autre.

On se rapproche alors et l'on cause comme deux bons amis: "Vous êtes aimé ailleurs, une autre comme maîtresse, duc!—J'en ai peur, marquise, et vous un nouvel amant!—Oui le chevalier d'Aubigny, jeune gentilhomme breton, que j'ai fait passer du régiment de Champagne dans les gardes du roi et qui est depuis hier en garnison à Chantilly.—Oh! moi, j'aime Mlle de Belle-Isle, une ravissante provinciale, venue de Bretagne pour solliciter la grâce de son père et de ses frères prisonniers à la Bastille." Mlle. de Belle-Isle, et d'Aubigny, tous deux si purs, elle surtout, vont se trouver pris dans les intrigues de ces deux roués, qui hommes et femme, ne s'inquiètent guère de l'innocence lorsqu'il s'agit d'arriver à un but. Plaignez les, ces deux pauvres enfants, car c'est sur eux que pèseront toutes les douleurs.

Voici que le drame s'engage: pendant que madame de Prie écoute dans son appartement la suppliante Mlle. de Belle-Isle qui s'est présentée chez la marquise pour arriver au duc de Bourbon, Richelieu sur la scène cause avec deux seigneurs de la cour qui se plaignent tout haut de la sévérité que les femmes veulent montrer à la tante: "Autrefois elles avaient un confesseur et deux amants, aujourd'hui elles ont un amant et deux confesseurs; madame de Prie va à la messe, et madame de Parabère est exposée à mourir aux Carmélites." Richelieu, qui a été gâté par la maîtresse du Prince Eugène, n'en veut rien croire, et toujours fat, il propose un pari: "Mille louis, dit-il, que j'obtiendrai de la première femme qui se présentera à nos yeux un rendez-vous à minuit et dans sa chambre—Va pour mille louis! répondent ses amis."

Voici Mme. de Prie. "Messieurs, je suis un adversaire loyal; celle-ci ne compte pas, je vous volerais votre argent" Deux minutes après, passe Melle. de Belle-Isle; c'est sur elle que portera le pari. Alors un jeune homme que jusqu'alors on n'a pas remarqué, s'avance; c'est d'Aubigny: "Un moment, Messieurs, c'est moi qui tiens le pari et j'en ai le droit; car j'épouse dans trois jours celle que M. de Richelieu doit déshonorer dans les vingt-quatre heures."

Assurément il est impossible de mieux engager une intrigue, avec plus de franchise, plus de netteté, d'une façon plus vive; cette intrigue va se compliquer dans les actes suivants, et pourtant elle ne perdra jamais de sa clarté; l'intérêt ne languira dans aucune des scènes.

Madame de Prie a gardé rancune des tablettes que Vodé sous ... elle veut se venger; la vengeance est à bien juste titre le bonheur des femmes; car elle a souvent pour effet de merveilleux profits; vous en jugerez par la. La vengeance que rêve Mme. de Prie commencera par une bonne action; elle délivrera Melle. de Belle-Isle contre les projets de séduction du duc: cette pauvre jeune fille est à l'hôtel, exposée à tous les inconvénients d'une pareille maison; elle la reçoit au château et l'installe dans son propre appartement. De plus pour la mettre tout-à-fait à l'abri des tentatives de l'audacieux seigneur qui pourrait bien avoir conservé certaine clef d'un escalier dérobé, elle éloigne Mlle. de Belle-Isle, et c'est encore une bonne action: elle donne à cette noble enfant une lettre qui doit lui faire ouvrir les portes de la Bastille, qui lui procurera un bonheur bien longtemps, bien inutilement demandé, le bonheur d'embrasser son père; mais à une condition: c'est que jamais tant que M. le duc de Bourbon sera ministre, personne ne connaîtra cette visite. Mlle de Belle-Isle le jure sur tout ce qu'elle a de plus sacré et se hâte de partir. Il est temps; car Richelieu est déjà en campagne. La marquise restée seule songe à se fortifier. Le Duc trouve tous les portes fermées quand il se présente par le grand escalier; mais le petit lui sera plus favorable; car il a envoyé chercher à Paris, en crevant ses deux meilleurs chevaux, la clef de la porte dérobée que Mme de Prie lui a en vain réclamée dans la soirée. C'est grâce à cette clef qu'il entre sans bruit; Mme. de Prie pourrait bien crier mais elle n'en fera rien et pour cause. Richelieu de son côté n'oublie pas qu'il faut gagner son pari, et il jette par la fenêtre le billet suivant à un homme en manteau qui passe: "Il est onze heures du soir, je suis dans l'appartement de Mlle. de Belle-Isle; je vous dirai demain à quelle heure j'en suis sorti." Monsieur, voici-t-il, vous remettrez ce billet au chevalier d'Aubigny. L'homme au manteau qui passe, c'est d'Aubigny lui même.

Quelle douleur pour le malheureux! sa fiancée coupable! son indignation ne saurait éclater trop tôt; dès le point du jour, il accourt chez Mlle de Belle-Isle, et il la trouve toute entière à la joie d'avoir revu son père quelques instants; cette joie n'est elle pas un nouveau coup de poignard pour d'Aubigny! Gabrielle ne peut pas lui en dire la cause: le serment qu'elle a fait à Mme. de Prie lui ferme la bouche. Aussi comprenez-vous l'horrible position où elle se trouve quand son fiancé lui raconte tout ce qu'il a vu, lui présente le billet qu'il a ramassé! Se sentir innocente et ne pouvoir rien dire pour sa défense! Comme la pauvre fille se débat sous cette implacable réalité! Elle se défend en vain! Comme dernière ressource, elle en appelle à l'homme qui doit savoir la vérité, à Richelieu; et lui, auquel la marquise a laissé son illusion, la traite avec toute la légèreté, avec toute l'audace d'un amant heureux et qui ne craint pas de parler de son bonheur. Gabrielle est anéantie; d'Aubigny plus que jamais convaincu: "Que le ciel vous pardonne, dit-il à cette victime infortunée, car moi je ne vous pardonnerai jamais."

Il ne reste plus à d'Aubigny qu'à se venger: il veut tuer le duc de Richelieu, il le cherche et le rencontre enfin à une soirée de Mme. de Prie; il le provoque et l'on doit se battre le lendemain; mais le chevalier d'Auvray, [illegible] des maréchaux de France et griffier du pouvoir d'honneur, averti par Mme. de Prie les arrête et leur fait jurer qu'ils ne se battront pas. D'Aubigny a jugé le prompt, mais c'est parce qu'il a un autre moyen de mourir à tout en vengeance; et ce moyen est assez étrange pour ne mériter que nous en disions un mot. Ils [illegible] sur la tête d'un fou qui n'a pas plus d'espoir, une bille terre. D'heure en vie contre celle du duc de Richelieu, en trois coups de dés; celui qui perdra se fera sauter la cervelle. Le duc trouve la proposition bizarre et il y a de quoi; mais il est brave, il accepte et avec d'ailleurs beaucoup qu'il ne soit partout, il gagne. "Il est trois heures, dit d'Aubigny, à neuf heures, monsieur le duc, vous serez payé." L'émotion vous prend ici bien dans ces terribles moments que vous ne sauriez pas à l'invraisemblance de cette invention.

Mais cela ne peut pas finir ainsi, ce jeune homme ne peut pas se tuer ainsi: tout doit s'éclaircir. C'est un événement politique qui amènera le dénouement. Une nouvelle se répand dans le château: le duc de Bourbon est à la Bastille, Mme de Prie est exilée; elle vient dans sa disgrâce droit à la Reine: "Madame [illegible]

[illegible] pas Melle de Belle-Isle, [illegible] la voir revenir? — [illegible]

Le duc demeura tout bien, et il veut courir après d'Aubigny; mais un officier du roi lui demande son épée et lui annonce qu'il va le transporter à Paris pour son désespoir de sa conduite. Quel affreux contre temps! Et cet homme tenait que si ce tour n'en peut prévenir à temps! C'est là ce qui tourmente Richelieu plus que toute atteinte de ce moment dans son âme, autant plus ce qui tient en haleine l'intérêt du spectateur.

Avant demeuré, d'Aubigny veut revoir sa maîtresse: il arrive vers elle, et ce n'est plus l'amant irrité que nous avons vu tout-à-l'heure; la résignation est à présent entrée dans son cœur; il n'a plus pour Gabrielle que des paroles pleines de douceur, pleines de bonté; malgré la trahison dont il la croit coupable, on sent qu'il l'aime encore; et Gabrielle toute émue croit le moment du secret qui l'oppresse: elle ne peut plus le dire, car son serment est là lie plus; aussi quand le chevalier lui annonce que le duc de Bourbon n'est plus ministre, avec quelle explosion de joie elle raconte le voyage qui la fait innocente! Quel doux réveil, l'enchanté, quel bonheur entre deux amants!

Comme elle s'écrie de ne pas voir son amant partager tous les sentiments qui l'agitent! que l'a passe-t-il donc encore? Elle arrache à son tour à d'Aubigny cet autre secret plus fatal que le premier peut-être: il a joué sa vie, il a perdu, et il doit se tuer: il est 8 heures et demie, et il est déterminé à 9 heures cette dette de jeu, dette sacrée! n'est pas acquittée. Cette terrible confidence fait tomber bien rudement Gabrielle du haut de sa félicité, et la douleur qui le déchire en ce moment, est telle que plus atroce que toutes celles qui l'ont précédée. Mais voilà qu'on entend en dehors la voix du duc de Richelieu, de l'infâme qui a voulu voir l'honneur de Gabrielle et qui va lui tuer son amant: "C'est la justice de Dieu qui l'amène, s'écrie d'Aubigny. Le duc force la porte et entre en courant; le chevalier s'élance vers lui. Ah! je vous tiens donc enfin!—Et moi aussi, j'espère assez pour de ne pas vous retrouver. Je ne vous lâche plus,—Monsieur le duc, vous en aviez menti!—Je le sais, par dieu, bien, que j'en avais menti, puisque je viens de faire dix lieues à franc étrier pour vous le dire. Mlle de Belle-Isle est l'ange le plus pur qui soit jamais descendu du ciel."

L'explication et la réparation sont complètes: Mademoiselle de Belle-Isle devient Madame d'Aubigny, et M. de Richelieu le meilleur ami du Chevalier.

C'est là le canevas de ce charmant ouvrage où le rire est toujours si près des larmes; et plaise à Dieu que nous ne l'ayons pas trop maltraité! Jetez sur toute cette histoire l'esprit le plus pétillant, les saillies les plus heureuses, figurez vous les situations les plus franchement posées, des scènes vivement attaquées, vivement conduites, vivement dénouées; et vous arriverez peut-être à réaliser dans votre imagination ce qu'Alexandre Dumas a exécuté avec une audace, un bonheur incroyable; ou plutôt ne vous donnez pas tant de peine, et allez à la seconde représentation de Mlle. de Belle-Isle. Vous ferez comme le public qui s'y trouvait jeudi, vous vous laisserez ravir par l'entraînante séduction que renferme ce drame si attachant, cette comédie si spirituelle; et vous applaudirez, comme il l'a fait, avec un enthousiasme bien réel et bien justifié. P. A.

### RÉCAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Fernandez & Whiting, à midi, à la Bourse—Mulâtresse Mathilde.

Par J. A. Beard, à 4 heures, à la Presse à Coton Union—68 balles Coton avarié.

Par J. B. Blache, à 10 heures, dans la rue du Canal—5 tonneaux Whiskey irlandais.

Par le même, à la même heure, au No. 29, rue Conti—Diverses Casquettes.

Par J. A. Beard, à 10 heures, au No. 68, rue de la Commune—Marchandises sèches.

Par le même, et au même lieu—Habillements avariés.

Par Guinault & Delassus, à midi, à la Bourse de la Cité—Propriétés.

Par le même, à la même heure et au même lieu—Propriétés.

Par A. D. Doriocourt, à midi, à la Bourse de la Cité—Propriétés.

Par P. E. Tricou, à midi, à la Bourse de la Cité—Esclaves.

Par R. B. Sykes, à midi, à l'Arcade Banks—Le bateau à vapeur William Wallace.

Par A. L. Fernet, sur la Levée—La cargaison du Moro-Castle.

Messieurs les Éditeurs,

Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la cité, à la prochaine élection, et vous obligerez

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Éditeurs.

—Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera candidat comme maire à la prochaine élection, et qu'il obtiendra les votes des

1ère, 2de et 3me MUNICIPALITÉS.

## COMMERCIAL.
Nouvelle Orléans, 7 décembre 1839.

### REMARQUES.

Nous ne pouvons signaler aucune amélioration dans les affaires générales de notre marché. Les deux premiers jours ont offert quelque activité, mais le mauvais temps de jeudi, qui a duré pendant la plus grande partie de la journée d'hier, a fait cesser toutes transactions. Cinq steamers sont arrivés de Cincinnati et de Louisville; ils n'ont pu apporter que de petites cargaisons, à cause de l'état de la navigation de l'Ohio. Nous espérons bientôt les voir suivis des plus grands steamers, chargés des produits de l'Ouest et d'acheteurs pour les marchandises de tout genre qui sont accumulées sur notre place.

COTON—Arrivages depuis le 3 décembre, Louisiane et Mississipi 11,306 balles; Tennessee et North Alabama, 960; Arkansas, 887; Texas, 100, ensemble, 13280 balles. Expédié, dans le même intervalle, pour Liverpool 7730 balles, Hâvre, 3,946; Antilles, 601, New-York, 793; Baltimore 4; ensemble, 13,076 balles; ce qui laisse une addition au stock de 204 balles, et le porte y compris toutes cargaisons chargées et non expédiées en douane à 117,635 balles.

### ÉTAT DU COTON.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1839.—1 Oct. En main | | | 18924 |
| Reçu les trois derniers jours | 13280 | | |
| précédemment | 193069 | | 206349 |
| | | | 225273 |
| Exporté les trois der. jours | 13076 | | |
| précédemment | 95655 | | 108731 |
| En main | | | 117635 |

La malle du quatre courant, nous a apporté la nouvelle de l'arrivée du steamer British Queen à New-York, et nos avis de Liverpool jusqu'au 31 octobre, et du Havre au 31 octobre. A Liverpool la demande avait pris quelque activité pendant la semaine qui a suivi le départ de ce port du Great Western, mais les détenteurs ayant montré trop d'empressement à vendre, une nouvelle baisse de 1/4 d. par livre s'était déclarée. Cependant il y avait eu de nombreuses transactions pendant la semaine qui s'est écoulée au 1er. novembre, et comme les détenteurs s'étaient alors montrés plus fermes, une légère hausse de 1/8 d. avait remis les prix où ils en étaient au départ du paquebot Oxford, le 21 octobre; les balles qualité à étaient alors tenues de 6 7/8 à 7 d. Les nouvelles des districts manufacturiers sont défavorables; l'argent était rare et la demande presque nulle pour les produits de l'industrie. Au Havre les transactions ont été presque nulles, mais comme les acheteurs se sont bornés aux besoins immédiats de la consommation, les prix se sont soutenus aux cours du 16 octobre; quoique la balance penchât contre les détenteurs.

Avant l'arrivée de la malle, le 4 novembre, vers 2 heures, la demande avait été assez active sur notre marché, les ventes étaient déjà d'environ 3,000 balles, à des prix d'une nuance plus élevés que dans les premiers jours de la semaine; les nouvelles d'Europe firent cesser toute espèce de transaction. Le 5, le marché s'ouvrit languissamment, les acheteurs avaient quelque peine à se décider et les ventes, de près de 2500 balles, indiquèrent une faible baisse sur les qualités inférieures. La journée du 6 a été très calme; les ventes n'ont pas excédé 1500 balles, sous une tendance décidée à la baisse. Les belles qualités de coton ne sont plus très abondantes, leurs prix se soutiennent; nous signalons, pour les qualités inférieures, une baisse de 1/4 de cent sur nos cours. Vente de la semaine, 27,000 balles, dont 7000 pendant les trois derniers jours. Louisiane et Mississipi, 40 balles à 7 1/4 c; 94 à 9; 853 à 8 3/8; 264 à 9 1/4; 890 à 8 1/8; 630 à 8 3/8; 300 à 8 3/4; 176 à ——; 67 à 8 1/2; 55 à 8 1/2; 350 à 8 7/8; 42 à 8; 70 à 8 3/4; 300 à 8 1/2; 10 à 9 1/4; 55 à 11; 350 à 8 1/8; à 8 1/4 mêlé de Mississipi et Tennessee, 700 balles à 8 1/4 et 1100 do. à 8 1/2.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

| | | |
|---|---|---|
| Ordinaire | 6 1/4 à 7 1/2 | Louisiane et Mississipi. |
| Mitoyen | 8 à 8 1/2 | |
| Beau | — à 9 | |
| Bon beau | 9 1/4 à 10 1/2 | |
| Bon et fin | 11 à — | |

SUCRE—Louisiane—Les demandes actives que nous avons signalées dans notre dernier rapport, ont continué, et il s'est fait d'assez belles affaires mercredi et jeudi, sur la Levée, à nos cotes précédentes, c'est-à-dire 4 1/2 et 5 1/2 cents; quoique quelques ventes de petits lots en faible qualité se soient faites à 4 cents. Le marché est bien approvisionné de toutes sortes de qualités, excepté de celle de premier choix. Nous avons entendu parler de deux ou trois ventes sur plantation, particulièrement une de 80 à 100 boucauts, de choix, à 5 1/2 cents; et une de 130 boucauts à 5 cents. Les sucres Havane continuent à être très calmes à nos premiers prix.

MÉLASSE—L'approvisionnement sur la Levée a été peu considérable; mais il paraît y avoir au moins d'activité dans les demandes ces derniers jours, et quelques ventes se sont faites à des prix un peu plus bas que précédemment. Nous cotons maintenant de 26 à 27 cents le gallon, en levant observer que ce dernier prix ne peut être obtenu que pour de très faibles parties. Un contrat a été passé sur une habitation pour 50,000 gallons à 20 cents; mais nous apprenons que des récoltes sont offertes à moins.

TABAC—Nous n'avons aucun changement important à signaler sur le marché de tabac. Les quantités offertes en vente continuent à être fort minimes; on les évalue à environ 300 boucauts; mais il n'y a aucune disposition à opérer. Nous mentionnons une vente de 13 bts, 10 bcts qualité à 11 cents, 2 do. à 12; et 19 au 1ère qualité à 9 cents. Arrivé depuis le 3 courant 7 boucauts, expédié à New York, 9 boucauts.

### ÉTAT DU TABAC.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1839.—1 Oct. En main | | bts. | 968 |
| Reçu les trois derniers jours | 8 | | |
| précédemment | 133 | | 141 |
| | | | 1110 |
| Exporté les trois der. jours | 60 | | |
| précédemment | 436 | | 436 |
| En main | | | 868 |

GRAINS.—Les arrivages, dans ces derniers jours ont été très limités et les demandes assez actives. Mais il n'y a aucun changement dans les prix, et nous continuons à coter le maïs en grains, en sacs, à 52 et 53 cents la boîte. L'avoine de 37 1/2 à 40.

PORC.—Le marché continue calme. Les prix sont irréguliers, mais nos cotes représentent ceux auxquels se sont généralement faites les opérations. Nous cotons le mess à $15 et 15, 50; M. O. $13 et $13, 50, le prime à $11 00 et 11 25; le P. O. à $10 00.

LARD.—Nous ne mentionnons aucun changement. L'approvisionnement de toutes les descriptions de cet article est peu considérable, et les jambons et les épaules deviennent encore plus rares. Nous continuons à coter les jambons de 10 à 11 cents; le lard, de 10 à 12 1/2 cents; les plats côtés de 8 à 9 1/2, les épaules de 6 1/2 à 7 cents.

WHISKEY.—L'approvisionnement est vraiment considérable en égard aux demandes qui sont limitées à de petites parties. Les prix restent les mêmes 42 et 43 cents pour le whiskey rectifié de Cincinnati dont se compose principalement l'approvisionnement.

SAINDOUX—N'ayant eu aucun arrivage depuis quelque temps, le stock est très réduit quoique les demandes [illegible]

[illegible] sont à coter de 9 1/2 à 10. [illegible] générale-ment ce prix.

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE.—Les toiles sont d'une qualité médiocre; [illegible] les cordes continuent à être bien demandées; mais le marché étant très considérablement pourvu de toiles. Quelques faibles parties ont été reçues depuis notre dernier rapport, et vendues à 31 à 32 cents. Les cordes restent très abondantes et sans ventes.

FARINE.—Nous avons eu peu d'arrivages, mais la hausse probable des eaux dans l'Ohio et d'autres circonstances ont engagé les détenteurs à diminuer leurs prix; et il est résulté qu'il a été fait de fortes ventes dans ces trois derniers jours. Des ventes ont eu lieu avant-hier à environ [illegible] la totalité des transactions dans les trois jours, peuvent être évaluées de 2000 à 2800 barils. Les plus grandes parties vendues ont été pour la consommation et elles se sont faites généralement à $6 62 1/2 et $6 75, quoique nous sachions que une vente de 500 barils pour exportation à $6 75. Il y a eu [illegible] faites à $6 50 pour des qualités inférieures. Les stocks sont aujourd'hui peu considérables, mais nous nous attendons bientôt à de nouveaux arrivages à cause de la hausse des eaux de l'Ohio.

RIZ.—Il est arrivé une cargaison de Charleston. Les demandes continuent, et se limitent à de petites parties à nos derniers prix cotés de 5 à 5 25, le premier prix est coté [illegible]

VINS.—Les vins suivants, constituant une partie de la cargaison du brick Hecla de Malaga, ont été vendus à l'encan jeudi: 50 quarts de l'arrique de Calmeme à 29 1/2 cents le gallon—100 du quart tarif à 30 1/2 cents; 50 1/4 de bar. Malaga doux à 32 1/2 cents; 100 quarts do do, à 32 1/2 cents le gallon.

CAFÉ.—Les ventes de Rio se font à 11 1/2 cents; mais les demandes ne sont pas actives. Nous n'avons eu aucun nouvel arrivage. Le Havane prime vert est en bonne demande, mais très rare, 500 sacs de la nouvelle récolte ont été reçus depuis notre dernier rapport, mais ils étaient en grande partie pour le compte des épiciers. Une ou deux petites parties en consignation ont été vendues à 12 1/2 cents. Ce prix ne pourrait peut être pas être obtenu pour une forte partie.

LE CHANGE n'a éprouvé aucune variation depuis notre dernier rapport du 4, excepté les mandats à vue sur New York qui ont un peu baissé. Nous cotons les traites sterling de 9 à 10 pour cent de prime et une assez bonne demande. Le change sur Paris est très calme à 5f 22 1/2 et 5f 27 1/2. Les traites sur New York continuent à être bien demandées au pair et 1/2 pour cent de prime à 60 jours, à 2 1/2 pour cent de prime pour celles à 30 jours.

### CHANGE.

| | | |
|---|---|---|
| Sterling | £ | $4 84 à 4 87 p. c. prime. |
| France | | 5 22 1/2 à 5 27 1/2 |
| New-York, 60 jours de vue | | pair à 1/2 p. c. prime. |
| Do. (à 30 jours) | | 2 1/2 à — do. |
| Do. (5 à 15 jours) | | 4 à 4 1/2 p. c. prime. |
| Boston, (30 à 60 jours) | | 1 prime à pair |
| Philadelphie, do | | à do |

FRET.—Depuis notre dernier rapport jusqu'à hier, il y a eu moins d'activité pour le fret pour l'Europe. Cependant cinq ou six navires ont été engagés pour le Havre et Liverpool, et hier vers la fin de la journée on a montré plus de dispositions à charger. Il n'y a aucun changement important dans les prix, tant pour le fret étranger que pour le cabotage.

### FRET.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Coton, liv. pour | Liverpool | 1d. à — | |
| " | Havre | 1 1/4 c. à — | |
| " | New-York | — à — | |
| " | Boston | — à — | |
| Tabac, par bouc. à | Cowes, &c. | — à — | |
| " | Londres, (dir) | — à — | |
| " | New York | — à — | |
| " | Boston | — à — | |
| " | Philadelphie | — à — | |
| Sucre et mélasse de la côte, barl. | | 6 00 à 6 00 | |
| De la ville | | — à — | |
| Farine | | — à — | 75 |
| Plomb (par tonneau) | | — à — | |
| Porc (par baril) | | — à — | |

## LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

### EXPÉDIÉS.

Navire Mahaboozi, Higgins, Liverpool, J. A. Merritt.
Brick Tribune, Dearborn, Baltimore, Isaac Franklin, Smith, Norfolk, J. W. Zacharie & co
Goél. Creole, Cormier, Havane, Gasquet & co
Steamer Neptune, Pennoyer, Galveston, J. Reed & co

### ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pilot, Clark, des Passes ayant mis en mer la barque Fanny et le navire Hudson—Il a laissé dans le port des bricks Ch. Haw, Holcomb, Nimrod et la goél. Caribbean. Laissé la passe N. E. le 5 courant, à midi—Aucun bâtiment en vue, une barque, deux bricks et 4 goélettes dans la rivière.
Brick Choctaw, Flitner, en 19 jours de New York, au capitaine.
Brick Nimrod, Ormes, de la Mobile, sur lest, au capitaine.
Brick Holcomb, ——, en 21 jours de Thomaston, à ordre.
Brick Busy, Warren, en 21 jours de Warren, R. I. au capitaine.
Goél. Garibaldi, Allen, en 22 jours de Calais, Me. au capitaine.
Steamer Bunker Hill, Powell, de Vicksburg, avec du coton, etc.
Steamer Burlington, Mitchell, de St. Louis chargé de produits.
Steamer John Linton, Kimball, d'Alexandrie, avec du coton, etc.
Steamer Logansport, Prior, de Louisville, avec du plomb, &c.
Steamer Queen of the West, Anshutz, de Cincinnati, plein de chargement.
Steamer Diana, Carter, de Louisville, chargé de produits.
Steamer Teché, Chabrin, du Collège Jefferson, avec du sucre, &c.
Steamer Buckeye, Thompson, de Cincinnati, chargé de produits.
Steamer Campté, Rogers, de Pembroke, Ohio, chargé de produits.
Steamer Mail, Molen, de Cincinnati, chargé de produits.
Steamer Caroline, Button, de la Mobile.
Steamer Ganges, Wilson, de Vicksburg, avec du coton, etc.
Steamer Creole, Voorhees, de Natchez, chargé de produits.
Steamer Emperor, Agnew, de Columbia, avec du coton, &c.

### MEMORANDA.

Le steamer Buckeye, a quitté Louisville le 26 courant, rapporte que les eaux baissent à Cincinnati, il n'y avait que 4 pieds d'eau dans le chenal et le temps était très froid.

Le steamer Diana a quitté Louisville le 26 courant, à midi, rapporte que la rivière Ohio baissait.

New York, 26 nov—Expédiés: Cabasto, Smith, Mobile; Arkansas, Dennis, N. O.; [illegible] N. O.; Mary Elizabeth, Baker, Galveston, Texas; Edward, Hepburn, N. O.—Partis—Duchesse d'Orléans pour Havre, Westchester, de Arkansas N. O.; Caroline, Mobile, Hellespont, Havane, Nashua, Mobile.

Baltimore, 27 nov—Expédiés: Sampson, Nickerson, N. O.

Philadelphie 26 nov—Expédiés: Navire Pactolus, N. O.; brick Orizaba, Galveston.

### PORTS ÉTRANGERS.

Liverpool, 1 nov—Entrés en charge pour ce port—Ann Crichton, Robt. Pulsford et St. Olaf.

Cove of Cork, 20 oct—Parti—Fortune, Myrick, N. Orléans.

Au Port Glasgow, 19—Cassandra, Gray, N. O. Flushing, 19 sept—Cordova, Owen, O. O.

Marseilles, 17 oct—Parti—Andromaque, Dequirol, N. O.

Brake, 14 oct—Parti—J H Adams, Rothfuss, N. Orléans.

Liverpool, 31 oct—Hélé le 17 courant, à 50 milles de Tuskar, navire Leonora, de Liverpool pour la N. Orléans.

Le navire Crawford, arrivé à New York, a hélé le 8 oct. à la hauteur du Cap Spartell, le brick Cotton Sullivan, pour la N. Orléans, en 31 jours de Marseilles.

☞ AVIS—MM. Richard Deane et S. A. Noble, consignataires par la barque B. Mezick de Philadelphie, sont prévenus que cette barque est sur le point d'être [illegible] dans de la Bourse.

☞ Le Brick MARGARET, capitaine Smith de Boston est en déchargement en face le paquet [illegible] la suite [illegible] Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises.
7 déc G. BEDFORD & BECK, 22 Bienville.

☞ Le Brick CHOCKTAW, capitaine Fletcher de New York est en déchargement en face la rue St-Louis, seconde municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises.
7 déc G. BEDFORD & BECK, 22 Bienville.

☞ Le navire PARTHEMISE, de Bordeaux, est en déchargement en face de l'Hôtel des Douanes. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises. AUG. MOLIER. 7 déc

☞ M. J. Baron, président du collège de Spring Hill, actuellement chez M. Moni, à l'honneur d'informer les parents que les cours commenceront le 15. En conséquence les élèves de ce collège doivent se préparer à partir par le steamer Swan, qui quittera la Nouvelle, le 11 de ce mois pour la Mobile. 6d—4

PUBLICATION MUSICALE DU JOURNAL LA CRÉOLE.
—Au bord de la mer, romance publiée par la Créole, se trouve chez.
MM. Prévost, libraire rue de Chartres
Alfred Mercier, id., rue de Chartres.
Lelièvre, encoignure Royale et Ste. Anne
Au cabinet littéraire de Mlle. Delaunay, successeur de M. Fréveau, rue Royale, près Toulouse.
CHARLES S. HARRISSON & Co.
Marchands à commission et expéditeurs.
6 déc No. 24, rue Poydras.

☞ AVIS—La barque B. MEZICK, capt Garwin, de Philadelphie, est en déchargement au rang au dessus du rail road. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises. 5 déc

☞ Le consignataire de divers lots de tissus, marqués J. A. reçus par le navire Mohawk de New-York, est requis de venir les recevoir.
N. D. CHAMBERLIN & Co.
5 déc 40, rue Gravier.

☞ AVIS—Le capitaine et les consignataires du brick AUGUSTA ne seront point responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit brick. 5 déc

☞ Messrs. Philander Wheeler & James W. Leavitt, consignataires par la barque Ligonia de Portland sont requis d'envoyer chercher leurs marchandises à bord à la fonderie d'en bas.
5 d G BEDFORD & BECK,

☞ Le consignataire de deux barriques marchandises par la barque Gleaner de Gardiner, marqués T. Beck, est requis de s'adresser à bord, au-dessus du rail road, seconde municipalité et les enlever.
5 d G. BEDFORD & BECK, 22 Bienville.

☞ M. George Merrick consignataire de 24 barils pommes de terre, par la barque Gleaner de Gardiner est requis de s'adresser aux soussignés et les enlever.
5 d G. BEDFORD & BECK, 24 Bienville.

☞ Les consignataires de 6 caisses marquées C entre diamants et 1 baril marque M. reçus par le navire Louisville de New York, sont requis de s'adresser immédiatement, payer les frais et enlever leurs marchandises.
5 déc W. R. FOSDICK & Co 70 Camp

☞ Le DR. JAMES JONES a transporté sa demeure du no. 51, rue du Canal, au coin des rues Gravier et Carondelet. L'entrée est sur la rue Carondelet.

JE soussigné, Hermogène Cantrelle, nommé par Mr. Lucien Hermann Notaire Public pour être présent et voir déposer dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs Schmidt et Hamilton sont directeurs, tous les numéros de la dite Loterie, certifie par les présentes, que j'ai assisté comme témoin, au dépôt des dits numéros, que cela fut fait, et ajoute, qu'ils dans la dite roue, et que les dits numéros ont été déposés, ont été préalablement exposés aux regards du public.
Numéros déposés, jusqu'à ce jour, 8,300.
Nouvelle Orléans, 6 décembre, 1839.
7 déc (Signé) H. CANTRELLE.

JE soussigné, Lucien Hermann, Notaire Public, certifie par les présentes que Mr. Hermogène Cantrelle a été nommé par moi, pour assister comme témoin au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs Schmidt et Hamilton sont directeurs, et qu'après m'être, fermé, la dite roue et y avoir apposé mon sceau, j'ai pris la clef pour la garder par moi jusqu'à la prochaine ouverture, de la dite roue.
Nouvelle Orléans, 6 décembre, 1839.
7 déc LUCIEN HERMANN, Not. Pub.

HARPE à double mouvement, très belle et excellente, de Pleyel et Co. de Paris, à vendre à un prix très modéré, avec garantie, par
7 déc HERBAULT FRÈRES, 78 Bienville.

État général de la Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans. 30 Novembre 1839.

| | | |
|---|---|---|
| Pour billets escompté, | $2,178,315 02 | |
| " Sur actions, | 564,140 58 | $2,742,756 20 |
| " Change du pays | | 306,772 93 |
| " Banques éloignées | | 159,722 36 |
| " Actions de banques et compagnies d'assurances prises en paiement, | | 26,049 50 |
| " Billets à recevoir | | 2,000 00 |
| " Dépenses, comptes de protêts, comptes de suspension, &c. &c. | | 26,793 04 |
| " Compagnie du Rail road entre Nashville et la Nouvelle Orléans | | 5,310 00 |
| " Maison de banque et autres propriétés foncières | | 190,425 32 |
| " Water Works | | 996,115 79 |
| " Or et argent | $272,449 34 | |
| " Billets de la banques locales et ballances | 294,276 57 | 566,725 91 |
| | | $5,098,030 34 |
| Capital payé | | $300,000 00 |
| Circulation | | 497,980 00 |
| Banques éloignées | | 238,089 94 |
| Banquier étrangers | | 160,364 63 |
| Checks à date et certificats de dépôt | | 242,177 83 |
| Dépôts | | 477,878 57 |
| Dividendes non réclamés | | 10,643 23 |
| Caisse d'amortissement de la ville de la Nouvelle Orléans | | 73,313 96 |
| Hypothèques | | 16,000 00 |
| Profits réservés | | 379,758 88 |
| | | $5,098,030 34 |

Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans, 30 novembre, 1839.
6déc GEO. HALL, Caissier.

L'ÉDITEUR du journal allemand "Der Deutsche" se propose d'ouvrir une classe pour les jeunes demoiselles et une autre pour les jeunes messieurs qui désirent apprendre la langue allemande et la littérature. S'adresser chez MM. E. Johns & Co., au coin des rues St. Charles et Commune. 7 dec—1s

INFORMATION DEMANDÉE—SOEND PETER ou PETERSON de Denmark, charpentier de navires, récemment employé comme tel à bord d'un bateau à vapeur, est prié de s'adresser au bureau de N. F. Comly, rue du Camp No. 97, où il recevra une lettre venant de Philadelphie. Dans le cas où il serait absent ou mort, toute information à ce sujet sera reçue avec reconnaissance. 7 déc

A LOUER—Cette grande et commode maison, située au faubourg Livaudais, à deux milles de la rivière, ci-devant occupée par John Green, Esq. Cette maison contient quatre grandes chambres et deux cabinets sur le derrière, galleries des deux côtés, caves, caveau, écuries, vacheries, citernes et autres améliorations. Le terrain attaché à la maison est d'environ 300 pieds carrés, planté d'arbres de chêne et pacaniers. Ceux qui désirent faire le jardinage ou tenir une vacherie trouveront cette propriété avantageuse.

Pour les conditions, qui seront raisonnables, s'adresser à JOHN MACREADY, encoig. St Charles et Canal.

P. S.—A vendre sur la propriété ci-dessus de 15 à 18,000 véritables mûriers multicaulis de 6 à 10 pieds de hauteur, à des prix raisonnables. 7d

A LOUER—Une Maison à deux étages, No. 8, rue des Tritons, contenant 4 chambres, une cuisine et chambres à domestique, écuries et pompe dans la cour.

Aussi—Une Maison No. 171, rue St. Joseph, contenant 3 chambres, cuisine et chambres à domestiques, et puit dans la cour, très commodes pour deux petites familles. S'adresser au bas lieux, ou à JACOB OTT, Hôtel de la Bourse. 7 déc

PARTIE marronne de chez le soussigné vers la fin du mois dernier, la négresse BETSY, de la taille de 5 pieds et 4 ou 5 pouces. Les capitaines de navires et steamers sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la loi. ED. GUERIN. 7 déc—3

PRÉPARATIONS SULFUREUSES.
Extrait de Hygiène du Docteur [illegible], pour.

CET extrait, principe actif et minéralisateur des eaux sulfureuses les plus renommées [illegible] [illegible]

## AMUSEMENS.

THÉATRE D'ORLÉANS.
Dimanche, 8 Décembre 1839.
MARIE,
Opéra Comique en 3 actes d'Hérold, paroles de Planard.
L'AMI GRANDET,
Comédie-Vaudeville en 3 actes.
☞ Le spectacle commencera à 6 heures et demie précises.

SALLE DE LA BOURSE ST. LOUIS.—MM. les souscripteurs des bals de société qui sont chargés des listes de souscription sont [illegible] de se réunir vendredi prochain, 6 du courant, à 3 heures p.m., au bureau de la salle [illegible] 3 déc

BALS.
SALLE D'ORLÉANS.
LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il fera l'ouverture des DES BALS PARÉS ET MASQUÉS Samedi prochain 23 du courant, et qu'ils auront lieu tous les lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.
PRIX d'entrée: —Cavaliers —— $1
☞ Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
20 nov A. MITAUD

22—41—69—1—73—33—6—57—34—18—31—54— Sont les numéros sortis dans la Loterie des Écoles Gratuites, classe 116.
Aujourd'hui:
Prix capital — $10,000.
LOTERIE DES ÉCOLES GRATUITES,
Classe 117.
75 numéros — 12 sortans.
Cette Loterie sera tirée aujourd'hui, Samedi, 7 décembre 1839, à l'Arcade Bank, à 5 heures et demie. Billets, $4 00, coupons en proportion, à vendre aux bureaux des directeurs, au coin des rues Magasin et Commune, et au No. 8 Arcade Bank. 6 déc

Tirages officiel de la loterie de la Louisiane, Classe No. 66 extra,
2—53—44—55—34—12—30—51—9—45

LA LOTERIE DE LA LOUISIANE Sera tirée aujourd'hui, à 5 1/2 heures, à l'Hôtel de la Bourse.
GROS PRIX.
$30,000—$5,000—$5,000
78 numéros ballotés—12 sortants.
Billets $5 seulement, coupons en proportion.
A vendre au bureau du directeur,
D. S. GREGORY & Co'.
7 déc 35, rue du Canal N. Orléans.

Tirage Officiel de la grande loterie d'État, Classe 10
[illegible]
GROS LOT DE 30 000.
☞ BILLETS SEULEMENT $5 00 ☞
GRANDE LOTERIE DE L'ÉTAT.
CLASSE EXTRA No. 68
☞ Autorisé par la Législature de l'État ☞
Devant être tirée Samedi 7 Déc 1839, à 6 heures de l'après midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune
S. DAVIS & Co., Directeurs.
[illegible]
PROGRAMME

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Lot de | 30,000 |
| 1 | | 6,000 |
| 1 | | 4,000 |
| 1 | | 3,000 |
| 1 | | 2,000 |
| 1 | | 1,500 |
| 20 | | 20,000 |
| 20 | | 16,000 |

[illegible] Billets entiers $5 00. Demi $2 50. Quart $1 25.
Paquets de 30 billets pour $150 garantis devoir tirer au moins $79.
Paquets de 30 demi billets pour $75 garantis devoir tirer au moins $37 50.
Paquets de 30 quarts de billets pour $37 50, garantis devoir tirer au moins $18 75.
Pour paquets ou simple billets, s'adresser au Bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, et au coin des rues St Louis et Chartres. 7 déc

BOIS—80,000 pieds bois blanc, 80,000 lattes, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 7 déc 22, rue Bienville.

HARRICOTS BLANCS—Plusieurs barils, à vendre par E. & J. ANDREWS, 7 déc 25, rue Gravier.

BILLETS des Illinois et du Kentucky—$1000 à vendre par E. & J. ANDREWS, 7 déc 25, rue Gravier.

TRAITES sur Charleston, à vendre par 7 d HENRY TETE, 12, Conti.

CROUX—100 barils, à vendre par 7d WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

RIZ—100 tierçons, à vendre par 7d WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

TRAITES sur la Havane, à vendre par 5 déc R GRONING & Co.

WAGONS à vendre par 5 déc S. HEATH & Co. 95 Camp.

ORGE, vert en boite à vendre par 7 déc S. HEATH & Co 95 Camp.

BILLETS du Texas à vendre par 7 déc S HEATH & Co 95 Camp.

SALÆRATUS—10 caisses à vendre par 7 déc W. C. TOMPKINS & Co. 66 Camp.

ÉTOUPE—100 balles étoupe, à vendre par 7 déc J. ROBERT & Co 47, Bienville.

TRAITES à vue sur la Havane, à vendre par 7 déc J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

BLANCS de Baleine—20 caisses à vendre par 7 déc E & J ANDREWS, 25, Gravier.

CAFÉ DE RIO—100 sacs, à vendre par 7 déc E & J ANDREWS, 25, Gravier.

A vendre au débarquement des navires, le Cabinet de Chevreau, le Vaillant, l'Ane et la Ville de Bordeaux—
[illegible] DUDOUYT & TEULADE, 63 rue de Condé.

LES soussignés offrent à vendre, [illegible]
6d—3 O VALETON & Co. 25 Royale.

EN débarquement du brick Vernon, venant de Bordeaux [illegible]
DUDOUYT & TEULADE, 63, rue Condé.

TRAITES sur New York de 5 à 60 jours de vue, sur Paris 60 do, sur Bordeaux 60 do, A vendre par LARUE & PREVOST, 6 déc 6 rue Royale.

MR. MORIN, professeur de français, [illegible] la grammaire, l'histoire, la géographie et les mathématiques. S'adresser au bureau de cette feuille ou chez M. Boyer, chef d'institution, rue Condé, No. 126. 5d—3

LES créanciers de feu Félix de Armas, soit par billets, soit par comptes ou autrement, sont invités à présenter leurs titres de créance au soussigné, notaire de la succession.
5d. 5en 10j CHS BOUDOUSQUIÉ

CHANGEMENT DE DOMICILE—Larue et Dupuy, chaudronniers, informent leurs amis et le public qu'ils ont transporté leur atelier et magasin ci-devant rue Jefferson, dans la rue St. Louis No. 11 entre Chartres et Levée.

Ils viennent de recevoir par le navire Manchester, du Havre un assortiment complet d'ustensiles de cuisine en cuivre et en fer battu étamé, [illegible]

LES soussignés offrent à vendre à des prix modérés, en débarquement de la Ville de Bordeaux et Cardinal Cheverus, [illegible]
5 d—3 F. ROY & MICHEL, 26, St. Philippe

BANQUE DE CARROLLTON.
AVIS—Les actionnaires sont par le présent notifiés que lundi, 6 janvier prochain, une élection aura lieu à la maison de banque, rue du Canal, entre les heures de matin et 2 heures de l'après midi, pour l'élection des directeurs qui devront servir pendant l'année prochaine.
5 déc JOHN NICHOLSON, caissier.

COMPAGNIE DE BANQUE ET DU GAZ de la Nouvelle Orléans, 1 décembre 1839—L'élection annuelle des directeurs de cette institution aura lieu à la maison de banque lundi, 6 janvier 1840 entre les heures de matin, et 2 heures de l'après midi. Par ordre du bureau.
5 d—jus 6j. J. W. HOUSTON, caissier.

V. & O. VIGNAUD, feront lundi l'ouverture d'un grand assortiment d'objets [illegible] porcelaine, cristal blanc et en couleur, bronze.

Un joli choix d'objets pour enfants, tels que ameublements complets, armoires, secrétaires, toilettes, guéridons, canapés, fauteuils, bureaux, berceaux, poupées, voitures, chevaux, [illegible] et une infinité de joujoux d'agrément très nouveaux.
V. & O. VIGNAUD, No. 49 rue de Chartres.

TOILE et Corde d'emballage—100 pièces toile, 300 rouleaux corde, à vendre par R. H. M'GILL, 114, rue Tchoupitoulas

PORC—300 barils porc nouveau à l'inspection, mess, M. O. et prime, à vendre par R. H. M'GILL, 114, Tchoupitoulas.

SAINDOUX—200 barillets saindoux nouveau, à vendre par R. H. M'GILL, 114 Tchoupitoulas.

PORC EN MASSE—25,000 livres jambons et jambonneaux, à vendre par R. H. M'GILL, 114, rue Tchoupitoulas.

QUIVRE, ferblanc, &c.—[illegible] à vendre par S. HEATH & Co, 95 Camp.

FOIN, POMMES DE TERRE, BRIQUES, &c.—100 balles foin prime de l'Est, 200 barils pommes de terre; 50 do navets; 20 do vinaigre; 20,000 briques du Nord à vendre par G. BEDFORD & BECK 22 Bienville.

SEL—2000 sacs sel de Liverpool, en débarquement, à vendre en lots à la convenance des acheteurs.
6 déc ALEX. PARK, 21, Commune.

CHARBON—40 tonneaux charbon de Liverpool à vendre en quantités à la convenance des acheteurs par ALEX. PARK, 21, Commune.

BOTTES et Brodequins—4 caisses bottes et brodequins Perry, 6 caisses brodequins, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.

HUILE—30 barils huile blanchie en hiver, très pure, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.

CASQUES pour hommes et enfans, de forme, [illegible] à vendre par FROST & co, 8 Douane.

BILLETS de l'Ouest à vendre par J. VAIRIN & Co, 26 Poydras.

TRAITES sur Boston, à vendre par STETSON & AVERY, 48, Gravier.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON
Cedendo al voto della compagnia, gli esercizi di domani domenica 8 del corrente, si faranno nella piazza di Congo, al lato della città Orleans, in uniforme d'inverno, et con armi e bagaglio. [illegible]
Per ordine del capitano.
L. MICHEL, serg. magg.

VOLTIGEURS ATTENTION!
LA compagnie se réunira dimanche prochain, 8 du courant, à sept heures précises du matin, en bourgeois, pour affaires importantes, la plus grande ponctualité est requise de la part des membres.
Par ordre du Capitaine,
H. BRELET, serg. major.
Nlle Orléans, 6 décembre 1839.

BATAILLON D'ARTILLERIE
SAINTE BARBE.
Le Bataillon prendra les armes Dimanche prochain, 8 du courant, à 8 heures précises du matin, pour célébrer la fête de la patronne.
Grande tenue. Équipement complet. Pantalon d'hiver.
Par ordre du Major.
AD. SCHREIBER, Adjt. Major.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON—L'istruzione [illegible] di domenica [illegible]
Per ordine del Capitano
L. MICHEL, serg. magg.

GARDES D'ORLÉANS.—"Attention" Conformément à une invitation de la Compagnie réunie en assemblée le 30 Novembre dernier à l'Hôtel de Ville, vous êtes commandés de prendre les armes Dimanche prochain, 8 courant, à 8 heures précises du matin, en tenue d'hiver, pantalons, [illegible]
Le but de cette sortie étant de réorganiser la Compagnie les membres qui la composent sont requis d'être ponctuels [illegible] Place St. Antoine, à l'heure indiquée.
Par ordre du Capitaine,
ANT. DUBUC, sergent major.

ACADÉMIE DE DANSE.
RUE ROYALE, No. 66.
M. DEVOTI a l'honneur de prévenir [illegible] qu'il ouvrira son cours le [illegible] Novembre prochain. Il enseignera la danse moderne, toute espèce de pas, de nouvelles figures de contredanse et valse.
Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance [illegible] leurs dispositions.
[illegible]

### SAMBOS.
Loterie de la Louisiane, classe [illegible], déterminée par le tirage de la loterie de l'Académie Richmond, Virginie, classe 97 pour 1839, tirée à Alexandrie, Samedi, 30 nov. 1839.
Les billets seront offerts en vente jusqu'à Samedi soir, 7 décembre, et le tirage sera reçu Lundi le 9 décembre 1839.
D. S. GREGORY & Co. Directeurs.
Prix capital, $30,000 et $10,000.
48 prix de $2,000, etc. etc. etc.
Billets $10, moitié, $5, quart, $2 50, à vendre au bureau du directeur D. S. Gregory & Co., 35, rue du Canal. 5 déc

### EXTERNAT
DIRIGÉ PAR M. G. BELLANGER.
Rue Dauphine, entre Du Maine et St.-Philippe.

L'été, de 8 à 1 et de 3 à 6 heures. } Classes par jour.
L'hiver, de 7 1/2 à 12 et de 2 à 4 hrs. } Libres le soir.

Depuis long-temps les familles habitant le carré de la ville voyaient, non sans inquiétude, leurs enfants traverser une longue partie de notre [illegible] [illegible]

C'est sur l'invitation de plusieurs de ces familles que le soussigné a ouvert son Externat [illegible]

COURS DES ÉTUDES COMPRENANT CINQ ANNÉES.
[illegible]

[illegible]

M. BELLANGER, 66 AM. REY,
Rue Dauphine, No 55.

COURSE DU JOCKEY CLUB DE LA MÉTAIRIE.

LA réunion d'automne pour 1839 en la course de la Métairie commencera le second mercredi de décembre et durera trois jours.
Premier Jour—Bourse du Jockey Club $[illegible]
Deuxième Jour—Bourse du Jockey Club, $1200
Troisième Jour—Bourse du Jockey Club, $2000
Quatrième Jour—Bourse du Jockey Club, $[illegible]
[illegible]
PETER CENAS, secrétaire.

MARCHANT de New York, [illegible]

ARBRES fruitiers en plein rapport [illegible]

N. Harrington Packard.

COUR DE COMMERCE, No. 1189—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, le mardi 10 courant, à midi, [illegible]

NOUVEAUTÉS en cachemire pour pantalons, gilets, &c. à vendre en débarquement—
[illegible] No. 116, rue Royale.

MACHINES à couper [illegible]
REYNOLDS, BYRNE & Co.
3 déc—1s enc. Canal et Carondelet.

AVIS.—A vendre par J. & L. GARNIER, rue Royale, No. 122,
1000 fusils avec baïonnettes, d'une des premières manufactures de France [illegible]

A LOUER PRÉSENTEMENT—Une maison, rue des Grands-Hommes, près de l'Esplanade. S'adresser à E. BRUGIER, 9, St. Louis.

A LOUER—Un grand Grenier très commode [illegible] No. 26, rue Chartres. [illegible]

A LOUER—Une maison très commode et bien finie, située dans la rue Conti, entre les rues Bourgogne et Rampart. La possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à J. ROBERT & Co. 20 nov 47, rue Bienville.

A LOUER—Ce joli magasin presqu'neuf et nouvellement réparé, situé dans la rue Royale, joignant celui de M. Benjamin Lacoste, entre les rues Conti et St-Louis. La possession sera donnée immédiatement.

EMMAGASINAGE.—Des marchandises seront emmagasinées au magasin ci-dessus. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille. 20 nov

VEILLE DU JOUR DE L'AN.
LA Classe d'un demi million de la Grande Loterie de Propriétés et Actions de la Louisiane sera tirée la veille du jour de l'an.

En réponse aux doutes que plusieurs personnes entretiennent que cette loterie devra pas tirer la veille du jour de l'an, les soussignés promettent comme gentilshommes et vieux habitants de la Nlle. Orléans, qu'aucun délai ou renvoi n'empêchera le tirage de la loterie d'un demi million. Elle sera positivement tirée le 31 décembre, 1839, veille du jour de l'an.—Les numéros tirés seront publiés, sous la signature du juge président, dans tous les journaux de cette ville, le lendemain du tirage, les janvier, et les détenteurs des billets gagnants pourront recevoir immédiatement leurs prix.

Les personnes qui gagneront des billets dans la grande loterie de deux millions, auront le privilège de choisir leurs billets, en personne ou par leur agent jusqu'au 20 janvier; ceux qui n'auront pas été choisis à cette époque, le seront par les propriétaires et déposés en paquets cachetés à la Banque du Gaz jusqu'à la remise des détenteurs.
CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD.
Bureau au coin des rues Canal et St. Charles.

A LOUER—Deux maisons en granit, belles et spacieuses, sises à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier. S'adresser à Mr. Pierre Soulé, rue St-Louis. 14 oct

POUR GALVESTON, Texas—Le superbe steamer pour, Mardi, le 10 du courant, à 4 heures—Le navire à vapeur NEW YORK, à basse pression, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. T. Wright, partira pour le port ci-dessus le 10 courant. Ce navire a eu de grandes améliorations pour la commodité et la sûreté des passagers [illegible] entre la [illegible] navigateur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue de la Douane, ou à
7 déc BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

Paquebot pour Dimanche, 15 Décembre, à midi.
POUR GALVESTON.
—Le superbe navire à vapeur, à basse pression, COLUMBIA, capitaine Henry Windle, du port de 425 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement pour le port ci-dessus.

Le Columbia a une bouilloire neuve & n'est pas surpassé par aucun des bateaux des États-Unis. Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à SMITH & VOORHEES, 36 Camp.

N. B.—Le Columbia partira de la Nouvelle Orléans le 1er et 15 et de Galveston le 7 et 22 de chaque mois. [illegible] 3 déc

POUR LA HAVANE—Samedi le 7 décembre à 4 heures de l'après midi—Le navire à vapeur NATCHEZ, capitaine J. Swift, partira positivement comme ci-dessus. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au bas de la rue Conti, ou à VAN WYCK & Co., 35, rue du Camp.

On ne recevra aucun fret à bord, après Vendredi soir 6 déc. Les passagers devront se procurer leurs passeports chez le Consul Espagnol.

N. B.—Les départs réguliers du Natchez sont fixés pour l'avenir aux 1er et 15 de chaque mois. 2 déc

POUR ALEXANDRIE, Natchitoches et les ports intermédiaires—Le steamer JOHN LINTON, capt. Kimball, partira pour les ports ci-dessus, lundi, le 9 courant, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Bienville ou à BLAIR & SATTERFIELD, 7 déc 91, Magasins.

POUR NATCHITOCHES, Alexandrie et les ports intermédiaires—Le steamer VELOCIPEDE, capt. Wright, partira pour les ports ci-dessus lundi, 9 courant, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue de la Dodane, ou à J. HALL & A B BEIN, 7 déc 9 Nlle Levée.

POUR LOUISVILLE, Bayou Sara, Point, Randolph et Memphis—Le Steamer DIANA, capt. Carter partira pour les ports ci-dessus dimanche, 8 courant, à 10 heures a. m. Pour passage s'adresser à bord au quai entre la rue Gravier et Poydras ou à R. T. LAWRENCE, 7 déc 24 & 25 Nlle Levée.

POUR SHREVEPORT, Red River—Le steamer LOGANSPORT, capt. Jas Price, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, jeudi, 12 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BRO, 57 rue des Magasins.

POUR LOUISVILLE, Bayou Sara, Mills' Point, Randolph et Memphis—Le steamer NAUTILUS, capt. Wm. Smith, partira dimanche matin, 8 courant, à 10 heures, pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Poydras ou à
7d PIERCE SHANNON & BRO. 57 Magasins.

POUR ALEXANDRIE, Natchitoches et les ports intermédiaires—Le fin marcheur steamer TICAIS, capt. Chauvin, partira pour les ports ci-dessus mardi, samedi, 7 courant, à 4 heures de l'après-midi. 7d

POUR ÉCORE FABRE, Cairo, Arkansas, Monroe et Columbia, Ouachita—Le steamer COLUMBUS, capt. Sidney Robertson, partira samedi, 7 courant, à 4 heures. Le fret pour Washington Hindstead et Monroe par ce bateau sera expédié de Monroe par le steamer Little Rock, tirant seulement 2 pieds d'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue du Canal ou à
6d PIERCE SHANNON & BRO., 57 Magasins.

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur SAVANNA, capitaine Calendar, partira pour les ports ci-dessus dimanche, 8 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
6 d FORSYTH & LIMERICK.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer PERLE OF MISSOURI, capitaine D. Hugh, partira pour les ports ci-dessus samedi 10 heures a. m. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord en face la rue Poydras ou à
6d EDW. A. BRIDGE, 80 Gravier.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer MAID OF ORLEANS, capitaine [illegible] partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face la rue Gravier ou à
6 d JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

POUR LA MOBILE, MONTGOMERY &c—Le steamer LEWES, capitaine J. H. Pollock, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHERS.

POUR COLUMBIA, Arkansas, Princeton, Lake Providence, Milliken's Bend, Vicksburg et Natchez—Le steamer EMPEROR, capitaine Autis, partira pour les ports ci-dessus, mardi soir, 10 courant, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHERS
6 d 57 Magasins.

POUR ADAMS—Le steamer ECHO, capitaine Y. [illegible], partira Samedi soir, 7 courant, à 5 heures de l'après-midi pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, entre les rues Poydras et Gravier, ou à
6 déc J. HALL & A. B. BEIN, 19, Nouvelle-Levée.

POUR ST. LOUIS & ALTON—Le steamer MADISON, capitaine Prichard, partira pour les ports ci-dessus Dimanche, 8 courant à 10 heures du matin. Pour la balance du fret ou passage s'adresser à bord, au bas de la rue Poydras, ou à
GODFREY LAWRIE & SMALL, 4 déc 36, rue Gravier.

A FRÉTER pour un des ports de la Méditerranée—Le brick français NAT CONDOR, du port de 500 balles, maintenant en déchargement en face les deux halles. S'adresser au capitaine à bord, ou à TH. BARBANCEY.

POUR TABASCO—La goélette HANNER, capt. Alexander, ayant une partie de son fret engagé, partira pour le port ci-dessus, le 10 courant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
HENRY TETE, 12 rue Conti.

POUR BOSTON—Le navire CAROLINE, capitaine Lamest, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au quai de la rue St. Joseph ou à
HENRY A. NORCROSS & Co, 68 Camp.

POUR LA MOBILE—La goélette LOUISE, capitaine Allen, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à
6 d EDW. A. BRIDGE, 80 Gravier.

POUR RICHMOND—Le brick OAK DIMES, capitaine Morgan, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
EDW. A. BRIDGE, 80 Gravier.

A VENDRE—Une goélette du port d'environ 120 tonneaux, neuve et en bon ordre. Pour les conditions, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR PHILADELPHIE—La barque B. MEZICK, capitaine J. P. Garwin, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord au rang au dessus du rail road, ou à
5 d JAMES D. DENEGRE, 16 Douane.

POUR NEW YORK—Le paquebot LOUISVILLE, capitaine Allen, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, deux rangs au-dessous du marché aux légumes, ou à WM. R. FOSDICK & Co,
5 d 70, Camp.

POUR SAVANNAH—La goélette GEN WAYNE, capitaine Blackington, partira aussitôt. Pour fret ou passage, s'adresser à
5 d GEO. BEDFORD & BECK, 22 Bienville

POUR BOSTON—Le navire BRUNET, capt. Forbes, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face la Presse à coton d'Orléans ou à
5d JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire ECHO, capitaine Crowell, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton ou passage s'adresser à
S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LA MOBILE—La goélette VILA, capitaine Tapp, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St. Pierre, ou à
4 déc J. H. ANDREWS, 65, Commune.

POUR TAMPICO—La goélette SEMINOLE, capitaine Thompson, est prête à recevoir son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
4 déc J. W. ZACHARIE & Co, 38, Douane.

POUR MARSEILLE—La barque française ERNEST, capt. Vosin ayant la majeure partie de son chargement engagé et allant partir à bord, partira le 15 courant. Pour fret de 500 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à J. P. BONNET, 2, Royale. 4 déc

POUR CHARLESTON, C. S.—La brick GEORGE, capt. une Trowbridge, partira immédiatement pour le port ci-dessus. Pour fret de 500 balles coton ou passage, s'adresser à bord, en face le pilot, a, ou à
3 déc WM. R. FOSDICK & Co, 70 Camp.

LEÇONS DE MUSIQUE.
LEÇONS de Guitare, Violon, Hautbois, Clarinette, &c. Rue Ste Anne 117.
26 nov F. KROOL, Ste-Anne, 117.

HUILE d'Olive et Amandes—A vendre, par le soussigné, en débarquement du navire Carrier de Marseille:
100 paniers Huile d'Olive par 12 et 24 dans leur boîte.
20 Balles Amandes fraîches à la dame.
F. JOBOT, 18 Royale.

LES soussignés, à part de leurs écuries dans les rues St. Charles et Poydras, en ont ouvert une autre au coin des rues de la Commune et St. Charles pour la réception, la vente et le louage de chevaux. Ils sollicitent une part du patronage public. Le prix de la pension des chevaux des cochers sera de 75 cts par jour. Nous avons maintenant 45 chevaux de selle et pour le harnais à vendre à l'écurie de la rue du Cirque.
30n—1 a DUBOIS & KENDIG.

A LOUER—Une Propriété située au Bayou St. Jean, sur laquelle se trouve une jolie Maison de maître, composée de quatre appartements avec leurs cheminées, deux galeries, deux cabinets, deux caves et un beau grenier. De plus, une vaste cuisine et trois chambres pour domestique, écurie, remise, magasin de dépôt, puits, poulailler, deux grandes cours, verger, parterre et un grand emplacement pour établir un jardin potager. Cette propriété serait très convenable pour une personne qui voudrait se livrer au jardinage et à la vente du laitage. Pour les conditions, qui seront raisonnables, s'adresser à J. D. LAMBERT, 30 nov à l'Hôtel de Ville

TRAITES sur New York à 30 et 60 jours de vue, à vendre par R. GRONING & Co.
5 déc

SAVON—500 boîtes savon, à vendre par
6 déc DAVIS & HOBART, 18 Douane.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING
Magasin rue de Chartres no. 107
AUJOURD'HUI, samedi, 7 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu la mulâtresse MATHILDE, âgée d'environ 31 ans, créole, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et excellente bonne d'enfant, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: $300 comptant, la balance à 3 et 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur.
7 dec

PAR J. A. BEARD
Coton avarié.
IL sera vendu à l'encan aujourd'hui, Samedi, 7 courant, à 4 heures, à la Presse à Coton Union 68 balles Coton, marquées P, vendues pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions comptant. 7 déc—1

PAR A. L. FERNET.
La cargaison du Moro-Castle.
IL sera vendu aujourd'hui, 7 du courant, à 4 heures précises, p. m., toute la cargaison du Moro-Castle, consistant en vins, eau-de-vie, huile, etc etc.
Conditions à la vente. 7 déc

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu Lundi, 9 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la Levée, vis-à-vis la rue St Pierre
96 pipes vin de Catalogne, de la marque de Riva,
153 demi-pipes do do du
120 jarres raisins, en grappes,
40 [illegible] do do
200 barillets olives,
400 caisses raisins MR,
500 demi do do
636 quarts do do. Le tout en débarquement. Conditions à la vente. 7 déc—2

PAR J. B. BLACHE
IL sera vendu Mardi, 10 courant, à 11 heures, au No. 57, rue Tchoupitoulas, près le coin de la rue Poydras, pour clore une consignation.
600 boîtes claret de diverses marques, 20 demi pipes eau de vie de cognac, 400 boîtes raisins, en débarquement.
Conditions à la vente. 7 déc
Vente à crédit de marchandises sèches, hardes, &c., par paquets.

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu à l'encan public Samedi, 21 courant, Lundi, 23 et Mardi 24 courant, aux magasins de Messrs. ISAAC BRIDGE & Co.
Un grand assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, HARDES, BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS, &c. reçus en consignation directement des manufactures.
Conditions à la vente. 7 déc—3

Bateau à vapeur COLUMBIA à vendre.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, jeudi, 26 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, par ordre de l'honorable Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans.
Le beau navire à vapeur COLUMBIA, doublé et chevillé en cuivre, du port de 425 tonneaux. Ce bateau est bien connu comme excellent navire de mer et est bien établi. Sa réputation de solidité et de bonne marche dont il jouit assurera au spéculateur un placement de fonds avantageux.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 3, 6, 9 et 12 mois de crédit, en donnant des billets endossés à la satisfaction des vendeurs, portant hypothèque jusqu'au parfait paiement. 6 déc

PAR J. LEVY.
Vente de Syndics.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Charles Maurian, juge de la cour de paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans et sous la direction de Ralph Joseph, syndic, il sera vendu à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, samedi, 10 janvier 1840, les biens partie de lots ci-après désignés abandonnés par Bogg & Black à ses créanciers, savoir.

DEUX LOTS DE TERRE près la Passe Christian, sur le plan tiré par Louis Bringier le 6 janvier 1830, et déposé en l'étude de feu Wm. Boswell, not. publ. Ces lots mesurent chacun un demi arpent de face sur le Golfe du Mexique sur 120 arpents ou plus de profondeur.

DOUZE LOTS DE TERRE situés dans la ville de Carrollton, dans l'îlet No. 20, ayant chacun 30 pieds 6 pouces de face sur 122 pieds de profondeur, à l'exception de deux qui ont 122 pieds 6 pouces de profondeur, et deux lots formant encoignure, un dans le faubourg Franklin, mesurant 39 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur la rue Lasalle, entre les rues Marigny et Mandeville, sur une profondeur de 199 pieds 8 pouces et 6 lignes.

La moitié indivise, de deux lots de terre situés au faubourg Marigny, au dessus formant encoignure, ayant 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur à la rue Verte et l'autre lot joint, 30 pieds sur la rue Union et mesure 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Conditions—6 mois de crédit en donnant des billets endossés à satisfaction, et si les billets ne sont point payés à maturité ils porteront intérêt de 10 p cent. 7d—4 jan

PAR J. A. BEARD.
Pour le compte de qui il appartiendra.
IL sera vendu aujourd'hui, 7 courant, à midi, au magasin d'encan, No. 58, rue de la Commune
Une quantité de linge fait, sauvé du naufrage du navire anglais perdu sur l'île Petit Bois, vendu pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 7 déc

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu Samedi, 7 courant, à 10 heures du matin, au magasin d'encan, rue Conti No. 29
30 caisses Casquettes Feutre, pour hommes et enfants. 6 déc

PAR J. B. BLACHE
IL sera vendu samedi, 7 courant, à 10 heures du matin, dans la rue du Canal, entre les rues Tchoupitoulas et Magasins, pour clore une consignation.
5 tonneaux whiskey irlandais. 5 déc

PAR GUINAULT & DELASSUS,
Vente sans aucune réserve.
IL sera vendu Samedi prochain, 7 du courant, à la Bourse de la Cité rue St. Louis
1o. Cinq lots de terre faisant face au fleuve, situés dans le faubourg Washington, désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, de l'îlet No. 2. Compris entre les rues Monroe et Hancock, lesdits terrains mesurent 35 de face à la Levée sur une profondeur de 141 à 177 pieds.
2o. Un terrain désigné par le No. 13 du même îlet ayant 31 pieds de face à la rue Monroe sur 150 pieds de profondeur; le tout conformément au plan dressé par J. A. Fouyoux date du [illegible] maintenant exposé à la Bourse de la Cité.
Conditions —1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 4 déc

PAR A. D. DORIOCOURT.
IL sera vendu par l'encanteur sus nommé, à la Bourse de St. Louis, à midi précis, samedi le sept du courant, ce beau terrain situé à l'encoignure des rues Hospital et Dauphine. Le plan en sera déposé à ladite Bourse le jour de la vente. Les conditions seront avantageuses.

PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu le samedi 7 décembre, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les esclaves ci-après:
JACK, nègre, âgé de 35 ans, dans l'habitude de la cuisine.
JOHN, nègre, âgé de 35 ans, dans l'habitude de la cuisine.
WILLIAM, nègre, âgé de 20 ans, garant, des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Un an de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés chez C. Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs. 2 déc—6t

PAR R. B. SYKES.
IL sera vendu, Samedi 7 du courant, à midi précis, à l'Arcade Banks.
Le steamer WILLIAM WALLACE, tel qu'il se comporte de l'autre bord du fleuve, son tonneau est d'environ 150, et son gréement est complet.
Conditions—1, 6, 8 et 12 mois, pour billets endossés à satisfaction. 2 déc—6

PAR GUINAULT ET DELASSUS.
Vente sans réserve.
IL sera vendu Samedi, 7 Décembre prochain, à midi précis, à la bourse de la cité, rue St-Louis:
1. Un lot de terre situé au faubourg Washington, de 129 pieds 6 pouces de face à la rue des Grands-Hommes sur 100 pieds de profondeur entre la rue d'Enghien et du Port, ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites, le tout en parfait état et d'après un plan exposé à la Bourse.
En outre lot de terre situé dans ce même faubourg dessus décrit, ayant 60 pieds de face à la rue des Grands-Hommes sur 100 pieds de profondeur entre la rue d'Enghien et du Port, sur lequel se trouve une maison en bois entourée de galeries, se composant de trois appartements dont deux à feu, un cabinet et une grande galerie, une cuisine ayant de quatre appartements, [illegible] et d'autres dépendances. Le tout en bon état.
Tous les terres situées de la Levée, dans l'îlet No. 1, division de la terre de la Course, désignés par les Nos. 1, 2 et 3, ayant de très grandes dimensions, lesquelles peuvent être connues en se référant au plan se trouvant à la Bourse.
Quatre superbes lots de terre situés à Biloxi, ayant chacun un demi arpent de face au Golfe sur 10 arpents de profondeur, le tout d'après un plan maintenant exposé à la Bourse.
Un nègre nommé ANDERSON, âgé d'environ 35 ans, depuis dix ans dans le pays, n'ayant jamais changé de maître, excellent charretier, bon sujet, et parfaitement garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Le mulâtre THOMAS, âgé d'environ 19 ans, excellent sujet, bon domestique de maison et charretier, pareillement garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: Pour les lots de terre avec les améliorations, 1/3 comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois; Pour les lots de terre sans améliorations, 1/3 comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.
Et pour les esclaves, 1/3 comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit: le tout en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Cette vente devant avoir lieu sans aucune réserve, les personnes qui désirent placer avantageusement leurs fonds sont invitées à examiner les propriétés avant la vente et à ne pas laisser échapper la chance qui leur est offerte. 25 nov—11

PAR J. A. BEARD
Vente de Syndics.
Alanson Tubbs contre ses créanciers.
IL sera vendu à l'encan samedi le 7 décembre prochain, à 10 heures, à son magasin d'encan, No. 58 rue de la Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Commerciale de la Nouvelle Orléans.
Une quantité de draps, casimirs, chapeaux, casquettes, [illegible] de satin et de soie, une variété d'outils pour tailleurs, gants, bretelles, parapluies, bas de coton, [illegible] calicots en morceaux, etc. etc. [illegible] Tubbs à ses créanciers.
Conditions de la vente—Toutes sommes au dessous de $100, comptant et au-dessus, 60 jours de crédit en donnant des billets endossés à satisfaction et portant 10 pour cent d'intérêt. 27 nov

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.
L'ÉLECTION de 7 directeurs de cette compagnie, pour l'année prochaine aura lieu lundi le 30 décembre prochain de 10 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après midi, au bureau de la compagnie, Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, Nouvelle-Orléans, ce 27 novembre 1839.
Par ordre de la Direction.
27 nov—1. t. j. WILLIAM FURST, Secrétaire.

A AFFERMER. Une habitation de quatre arpens, face au fleuve, sur quarante de profondeur, située dans la paroisse d'Orléans, à 3 milles au-dessous de la ville, sur la rive droite. La terre est très élevée et fertile, dans ce moment elle est en culture à [illegible] et on pourrait à peu de frais en étendre la profondeur. Le lait et le jardinage produisent annuellement un revenu qui ne s'élève pas à moins de sept mille cinq cents piastres. La culture est bonne, et offre tous les avantages pour l'établissement d'une briqueterie ou d'un moulin à planches. Les édifices sont neufs, le tout a été construit en 1837 et 1838. Ils consistent en une maison de résidence solide, spacieuse et agréable, cuisine, magasin, cabanes à nègres, deux pigeonniers, remise, écurie, et un vaste hangard dans lequel on peut loger considérablement d'animaux pour être mis à l'abri. Cet établissement suffisant à tous les besoins d'une habitation. Il y a aussi sur cette habitation un beau verger composé d'arbres fruitiers de diverses espèces.
Les habitants ou jardiniers qui désireraient cette habitation sont tous formés par invités à visiter cette habitation. Pour plus de renseignements sur les conditions et la durée du bail, s'adresser à St. à Mr. Chs Hern, rue St. Anne No. 130, et au bureau de la
4 nov—1m P. CAZELAR

PORTER de Londres—100 barriques à vendre par S. HEATH & Co, 95 Camp. 5 déc